

L'UNSA
Vous informe !



N°3

L'UNSA, PARTENAIRE DE VOTRE VIE PROFESSIONNELLE

04/02/2025

Examen professionnel SACE 2025

CONDITIONS POUR CONCOURIR

- Être secrétaire administratif de classe supérieure (SACS) aux MEF ;
- Avoir atteint un an d'ancienneté dans le 6^{ème} échelon du deuxième grade au 31 décembre 2025 ;
- Justifier au 31 décembre 2025 de trois ans de services effectifs dans un corps, cadre d'emplois ou emploi de catégorie B ou de même niveau.

Par exception, peuvent également se présenter les fonctionnaires qui appartenaient, avant le 1^{er} septembre 2022, à un corps de catégorie B régi par le [décret n° 2009-1388 du 11 novembre 2009](#) sous certaines conditions.



LES DATES A RETENIR

- Date de l'écrit d'admissibilité : jeudi 3 avril 2025, en région parisienne et à Nantes
- Le nombre de postes sera fixé ultérieurement par arrêté ;
- Ouverture des inscriptions le mardi 4 février 2025 ;
- Fin des inscriptions le jeudi 6 mars 2025 à 18h (heure de métropole) ;
- Modalités d'inscription : vous pouvez vous inscrire sur Alizé ou depuis [le site du ministère](#) ;
- Date limite pour déposer le dossier RAEP (Reconnaissance des Acquis de l'Expérience Professionnelle) sur BercyDoc : jeudi 3 juillet 2025 avant minuit (heure de métropole).

NATURE DES EPREUVES

Cet examen professionnel se compose d'une épreuve écrite d'admissibilité d'une durée de 3 heures (coefficient 2) et d'une épreuve orale d'admission d'une durée de 25 mn (coefficient 3).

a) Epreuve écrite d'admissibilité :

- Cette épreuve consiste en la rédaction d'une note ou d'une lettre administrative, à l'aide d'un dossier à caractère professionnel de 25 pages maximum.
- La note d'admissibilité doit être supérieure ou égale à 8 sur 20.
- L'épreuve se déroulera le jeudi 3 avril 2025 en région parisienne et à Nantes.

b) Epreuve orale d'admission qui se décompose en :

- Un exposé de 10 mn maximum sur votre expérience professionnelle, pour lequel le jury dispose de votre dossier RAEP ;
- Un entretien de 15 mn avec le jury, devant lui permettre d'apprécier votre personnalité, vos aptitudes, vos motivations et reconnaître les acquis de votre expérience professionnelle.

L'épreuve d'admission se déroulera à **partir du lundi 15 septembre 2025 à Paris.**

Le jury peut vous interroger sur des questions relatives à votre environnement professionnel, de culture générale administrative et/ou relatives à votre administration.

[Le dossier RAEP est téléchargeable sur Alizé ou sur le site du ministère avec son guide de remplissage.](#)

INFORMATIONS

SG/SRH/SRH2B - Pôle concours - Immeuble Atrium - Pièce 2313 - 5 Place des Vins de France - 75 573 PARIS Cedex 12.

Tél : 01 53 44 28 00 de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30

Mél : concours.minefi@finances.gouv.fr

Attention !

L'inscription à la préparation organisée par l'IGPDE ne vaut pas inscription à l'examen professionnel.

Ne restez pas seuls pour préparer votre examen professionnel.

L'UNSA-Cefi est là pour vous aider à rédiger votre RAEP et vous préparer à l'oral.

Retrouvez nos informations
sur notre site

Ensemble pour vous !



UNSA-Cefi

Union Nationale des Syndicats Autonomes

Centrale Économie Finances Industrie

Bât Vauban - Pièces 1103 à 1121 Est 1

139, rue de Bercy - Télédoc 656

75572 PARIS CEDEX 12

Tél : 01 53 18 60 92

Mél : syndicat.unsacefi@syndicats.finances.gouv.fr